

INSCRIPTIONS à l'ECOLE de SAINT-JEAN-D'AULPS

pour l'ANNEE SCOLAIRE : 2025/2026

(pour les enfants nés en 2022 et les nouveaux arrivants)

Se présenter en mairie avec :

- Copie du livret de famille,
- Un justificatif de domicile **de moins de 3 mois**,
- Copie du carnet de vaccinations à jour (**DTP obligatoire**),
- Si parents séparés : autorisation du 2ème parent obligatoire,
- Fiche de renseignements à compléter (à retirer en mairie),
- Le certificat de radiation de l'école précédente.

Une fois le dossier complet validé, une attestation d'inscription vous sera remise par nos services et les documents seront transmis à la directrice Mme MARTIN.

Celle-ci vous contactera pour convenir d'un rendez-vous.